

CURRICULUM VITAE

BESSE Thomas



CURSUS UNIVERSITAIRE

2020 à ce jour : Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Caen Normandie (Institut caennais de recherche juridique [ICReJ], ex-Institut Demolombe, EA 967) ;

2019-2020 : Enseignant contractuel à l'Université de Limoges ;

2019 : Qualification aux fonctions de Maître de conférences (Section 01) ;

2019 : Post-doctorat à l'Université de Limoges, au sein de l'Observatoire des Mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ, EA 3177) ;

2013-2018 : Doctorat en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Limoges (l'Université ne décerne plus de mentions), proposition pour des prix de thèse et autorisation de publication ;

- **2013-2016** : Doctorant contractuel (OMIJ, EA 3177)
- **2016-2018** : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (OMIJ, EA 3177)

2010-2011 : Master 2 « Droit pénal international et européen » (Université de Limoges) ;

2009-2010 : Master 1 « Carrières Judiciaires et Sciences Criminelles » (Université de Limoges) ;

2006-2009 : Licence en Droit (Université de Limoges).

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

• Enseignements :

Cours magistraux :

- M2 « Justice, Procès, Procédures », Université de Caen :
 - **2021 à ce jour** : Droit de la presse ; Procédure pénale approfondie (Entraide répressive internationale)
- M2 « Droit du numérique », Université de Caen :
 - **2021 à ce jour** : Cybercriminalité
- L3 Droit, Université de Caen :
 - **2022 à ce jour** : Droit pénal spécial des biens
- L2 Droit, Université de Caen :
 - **2022 à ce jour** : Droit de la peine
- M1 AES « Droit et administration des organisations », Université de Limoges :
 - **2019-2020** : Droit du travail (relations collectives)
- L2 AES, Université de Limoges :
 - **2019-2020** : Droit des obligations (contrats ; responsabilité civile)
- DU « Data Privacy Officer », Université de Caen :
 - **2021 à ce jour** : Droit pénal des données à caractère personnel.

Séminaires :

- M2 « Droit des libertés », Université de Caen :
 - **2021 à ce jour** : Droit de la presse.

Travaux dirigés :

- L1 Droit, Université de Limoges :
 - **2013-2017** : Introduction générale au Droit et à la méthodologie juridique ;
 - **2017-2018** : Droit des personnes ; Droit de la famille
- L2 Droit, Université de Limoges :
 - **2013-2020** Droit pénal général ;
- L2 Droit, Université de Caen :
 - **2020 à ce jour** : Droit des obligations (contrats)
 - **2021-2022** : Droit pénal général
- L3 Droit, Université de Limoges :
 - **2017-2018** : Droit social, relations collectives
- L3 Droit, Université de Caen :
 - **2020-2022** : Droit des biens
- M1 Droit, Université de Caen :
 - **2020-2021** Droit des sûretés
 - **2020 à ce jour** : Procédure pénale.

• **Autres activités pédagogiques :**

2021 à ce jour : Codirecteur du Master « Justice, procès et procédures » de l'Université de Caen Normandie.

2021 à ce jour : Codirecteur de l'Institut des métiers du droit et de l'administration (IMDA) de l'Université de Caen Normandie – direction de l'IEJ

2021 à ce jour : Correspondant PIX à l'UFR Droit de l'Université de Caen-Normandie.

2021-2022 : Co-organisation du Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle (CN2PI) à l'Université de Caen Normandie ;

2020 : Encadrement d'une équipe participant au concours de plaidoirie en droit européen des droits de l'Homme « René Cassin ».

2017 à ce jour : Participation à des jurys de soutenance de mémoire d'étudiants de Master 2 (Université de Limoges, Université de Caen).

2014-2018 : Encadrement d'équipes participant au concours de plaidoirie en droit pénal international « Claude Lombois ».

TRAVAUX ET ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Thèse de doctorat :

- *La pénalisation de l'expression publique*, dir. D. ROETS, soutenue à l'Université de Limoges le 22 juin 2018 (président : J.-P. MARGUENAUD ; rapporteurs : A. DARSONVILLE et N. MALLET-POUJOL ; examinateurs : N. DROIN ; J. MORANGE). Publication aux éd. Institut francophone pour la justice et la démocratie, coll. Thèses, n° 187, 2019.
 - Lauréat du prix de thèse Émile GARÇON 2019 (Association française de Droit Pénal) ;
 - Mention spéciale du prix de thèse Vendôme 2019 (GIP Recherche Droit et Justice, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces) ;
 - *Accessit* du prix de thèse de la fondation Varenne 2019 (Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie).

Articles, études de fond :

- **2022**
 - Quand la parole se libère, la bonne foi vole à son secours, *Les Cahiers de la Justice* (DALLOZ), 12/2022, à paraître ;
 - L'irrésistible rétrécissement du droit pénal de la presse, *Recueil Dalloz* (DALLOZ), 2022, p. 407 ;
- **2021**
 - Roméo, Juliette, le sexe et le droit pénal, *Gazette du Palais* (LEXTENSO), 12 oct. 2021, n° 35, p. 9 ;
 - Liberté d'expression et intérêt général : du droit spécial au droit commun, *Revue Droit pénal* (LEXISNEXIS), janvier 2021, n° 1, étude 1.

- **2020**
 - La répression pénale des appels au boycott de produits israéliens en droit européen des droits de l'Homme, *Revue trimestrielle des droits de l'Homme* (NEMESIS, ANTHEMIS), octobre 2020, n° 4, p. 835 ;
 - Délit de « vidéo-lynchage » et usage « disproportionné » de la force par des titulaires d'une mission de maintien de l'ordre : quelle compatibilité ?, *Lexbase Pénal* (LEXBASE), juillet 2020, p. 42 ;
 - De la faiblesse des créanciers chirographaires à l'institution d'un échec inversé au royaume des procédures collectives, *La Semaine Juridique – Édition Entreprises* (LEXISNEXIS), 2020, n° 19, 1191.
- **2019**
 - Principe *ne bis in idem* et qualifications idéalement en concours dans une même procédure : une erreur de casting ? » *AJ Pénal* (DALLOZ), octobre 2019, p. 495 ;
 - La généralisation des box vitrés dans les juridictions pénales confrontée aux droits fondamentaux des mis en cause : une affaire de compromis, *Revue trimestrielle des droits de l'Homme* (NEMESIS, ANTHEMIS), janvier 2019, n° 1 p. 67.
- **2018**
 - Apologie d'actes terroristes : quelle publicité ? *Légipresse* (VICTOIRES), novembre 2018, n° 365, p. 556 ;
 - Le débat d'intérêt général : un fait justificatif conventionnel, *Archives de politique criminelle* (PEDONE), 2018/1, n° 40, p. 87 ;
 - Les agressions sexuelles dans la sphère conjugale, casse-tête de Cupidon à l'adresse du juge répressif, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* (DALLOZ), avril 2018, n° 1, p. 21.
- **2017**
 - Article 537 du Code de procédure pénale et procès équitable en matière contraventionnelle : preuve contraire ou *probatio diabolica* ?, *Revue Droit pénal* (LEXISNEXIS), novembre 2017, étude 22.

Commentaires, notes de jurisprudence, observations sous décisions de justice :

- **2022**
 - Appréciation objective de la nécessité d'une mesure de géolocalisation – Obs. ss. Crim., 12 juill. 2022, n° 21-83.805 FS-B, *AJ Pénal* (DALLOZ), 2022, n° 10, à paraître ;
 - Équité globale et audition libre, *bis repetita* – Obs. ss. CEDH, 20 sept. 2022, *Merahi et Delahaye c. France*, n° 38288/15, *Dalloz actualité* (DALLOZ), 5 octobre 2022 ;
 - Défense de s'approcher des sources, surtout lorsqu'elles éclaboussent – Obs. ss. TJ Nanterre, 6 juill. 2022, n° RG 20/01194, *Mediapart c. Agent judiciaire de l'État*, *Dalloz actualité* (DALLOZ), 6 sept. 2022 ;
 - Bien confisqué ne peut être réalisé – Obs. ss. CA Caen, 25 mai 2022, n° parquet 17024000030, *Lettre d'actualité des procédures collectives, civiles et commerciales* (LEXISNEXIS), septembre 2022, alerte 184 ;
 - Diffamation par correspondance privée : la confidentialité avant tout ! – Obs. ss. Crim., 14 juin 2022, n° 21-84.537 F-B, *Dalloz Actualité* (DALLOZ), 6 juillet 2022 ;

- Audition libre et caractère « globalement équitable » de la procédure – Obs. ss. CEDH, 28 avr. 2022, *Wang c. France*, n° 83700/17 et *Dubois c. France*, n° 52833/19, *AJ Pénal* (DALLOZ) 2022, n° 6, p. 319 ;
 - Le chat, la souris et le juge – Obs. ss. CJUE, 19 mai 2022, aff. C-569/20, *Spetzializirana prokuratura* (Procès d'un accusé en fuite), *Dalloz Actualité* (DALLOZ), 7 juin 2022 ;
 - L'impunité des criminels, la persévérance des juges – Obs. ss. CA Paris, 4 avr. 2022, Pôle 7, 1^{ère} chambre de l'instruction, n° 2020/06201, *Dalloz Actualité* (DALLOZ), 13 mai 2022 ;
 - Confiance et méfiance dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice – Obs. ss. CJUE, aff. C-562/21 PPU et C-563/21 PPU, 22 févr. 2022, *Dalloz Actualité* (DALLOZ), 23 mars 2022 ;
 - Appel d'une ordonnance de mise en accusation visant un délit connexe – Obs. ss. Crim., 5 janv. 2022, n° 21-86.007, *AJ Pénal* (DALLOZ) 2022, n°2, p. 89 ;
 - Mandat d'arrêt européen : pardonner, ce n'est pas juger... – Obs. ss. CJUE, aff. C-203/20, 16 déc. 2021, *Dalloz Actualité* (DALLOZ), 21 janv. 2022.
- **2021**
- Sur les réseaux, prière de tenir vos chiens en laisse (et correctement muselés) – Note ss. CEDH, *Sanchez c. France*, 2 sept. 2021, *Légipresse* (DALLOZ) 2021, n° 398, p. 605 ;
 - De la distinction entre le général et l'individuel dans l'authentification des actes communautaires – Obs. ss. CJUE, *Conseil de l'Union européenne c/ Hamas*, aff. C-833/19 P, *Dalloz Actualité*, 14 déc. 2021 ;
 - Exposition d'autrui à un risque par divulgation d'informations identifiantes – Obs. ss. C. pén., art. 223-1-1, *Lexbase pénal* (LEXBASE), n° 42, oct. 2021, n° L6128L74 ;
 - On ne plaisante pas avec les attentats – Note ss. CEDH, *Z.B. c. France*, 2 sept. 2021, *Légipresse* (DALLOZ) 2021, n° 396, p. 481 ;
 - Jugement d'une personne détenue à l'étranger : la visio, sinon rien ! – Obs. ss. CEDH, *Dijkhuizen c. Pays-Bas*, 8 juin 2021, req. n° 61591/16, *AJ Pénal* (DALLOZ) 2021, n° 7, p. 378 ;
 - « L'outrage, l'injure et la diffamation sont sur un bateau... » – Note ss. Cons. const., 9 avril 2021, déc. n° 2021-896 QPC, M. Alain P., Infractions d'outrage et d'injure publique, *Légipresse* (DALLOZ) 2021, n° 393, p. 274 ;
 - Mandat d'arrêt européen : reconnaître, c'est juger – Obs. ss. CJUE, 17 mars 2021, *JR*, aff. C-488/19, *Dalloz Actualité*, 2 avril 2021 ;
 - À la barre, le capitaine souffre ! – Obs. ss. Crim., 24 novembre 2020, n° 19-87.651, *AJ Pénal* (DALLOZ), 2021, n° 1 p. 42 ;
 - Il y a banqueroute, et banqueroutes – Obs. ss. Crim., 25 novembre 2020, n° 19-85.205, *Lettre d'actualité des procédures collectives, civiles et commerciales* (LEXISNEXIS), janvier 2021, n° 2, alerte 26.
- **2020**
- Dessaisissement du débiteur en liquidation judiciaire et constitution de partie civile : épilogue – Obs. ss. Crim., 24 juin 2020, n° 18-85.540, FS-P+B+I, *Lettre d'actualité des procédures collectives, civiles et commerciales* (LEXISNEXIS), octobre 2020, n° 17, alerte 228 ;
 - Dénonciation calomnieuse et liberté d'expression : une relation « prise de Tête »... – Note ss. CEDH, *Tête c. France*, *Légipresse* (DALLOZ), juillet-août 2020, n° 384, p. 438 ;

- Liberté d'appeler au boycott de produits d'origine étrangère : une protection prévisible face à une ingérence imprévisible ? – Note ss. CEDH, *Baldassi et autres c. France, Gazette du Palais* (LEXTENSO), 28 juill. 2020, n° 28, p. 29 ;
 - Enregistrement d'une garde à vue par des journalistes : qui ne dit mot, ne consent pas forcément ! – Obs. ss. Crim., 21 avr. 2020, n° 19-81.507, *AJ Pénal* (DALLOZ), juin 2020, p. 297 ;
 - Responsabilité pour insuffisance d'actif : de l'absence de cumul des actions à l'absence de satisfaction des créanciers ? – Note ss. Cass. Com., 22 janv. 2020, n° 18-17.030, *La Gazette du Palais* (LEXTENSO), 2020, n° 11, p. 19.
- **2019**
- De l'injure publique et de sa justification par le droit à la liberté d'expression – Note ss. Ass. Plén., 25 oct. 2019, n° 17-86.605, *Lexbase Pénal* (LEXBASE), novembre 2019 ;
 - Répression pénale des conduites sexuelles à risque dissimulé : une situation (toujours) satisfaisante ? – Note ss. Crim., 5 mars 2019, n° 18-82.704, *Recueil Dalloz* (DALLOZ), 30 mai 2019, p. 1149 ;
 - Article 18 de la Convention et critère du "but prédominant" : la Cour de Strasbourg persiste et signe – Obs. ss. CEDH, *Navalnyy c. Russie* et *Selahattin Demirtaş c. Turquie, AJ Pénal* (DALLOZ), janvier 2019, n° 1, p. 42.

Chroniques d'actualité législative et jurisprudentielle :

- **2022**
- Chronique annuelle de droit de la presse et des médias, dirigée par B. BEIGNIER, *JCP G* 2022, n° 29-33, doct. 925 :
 - Crim., 5 oct. 2021, n° 20-87.163 F-B ; Crim., 19 oct. 2021, n° 20-86.559 FS-B (Discours de haine – Provocation à la haine raciale, diffamation raciale, injure raciale) ; Crim., 5 oct. 2021, n° 20-85.985 F-B (Communication au public en ligne et communication audiovisuelle).
- **2021**
- Chronique annuelle de droit de la presse et des médias, dirigée par B. BEIGNIER, *JCP G* 2021, n° 27, doct. 752 :
 - Crim., 1^{er} sept. 2020, n° 19-84.505 ; Crim., 1^{er} sept. 2020, n° 19-82.055 (Diffamation et liens hypertextes) ; Crim. 1^{er} sept. 2020, n° 19-84.102 ; Crim., 1^{er} sept. 2020, n° 19-84.687 ; Crim., 16 mars 2021, n° 20-83.325 (Contours du délit de provocation haineuse – Qualification, groupe visé, éléments extrinsèques).

Chapitres d'ouvrages ou travaux collectifs :

- Participation au projet de recherche NUMOP (Numérique et ordre public) dirigé par A. KORSAKOFF (étude de l'étendue de la responsabilité pénale des entreprises en ligne en tant que censeurs de contenus illicites), Université de Caen Normandie ;
- « Accusation » ; « Opinion » ; « Erreur judiciaire », *In* D. THARAUD (dir.), *Dictionnaire thématique de la CEDH*, à paraître ;
- Majeurs protégés et réseaux sociaux : une socialisation à risques, *in* G. RAOUL-CORMEIL, A. CERF (dir.), *Majeur protégé et matière pénale*, à paraître.

- Contentieux stratégique et liberté d'expression : le cas des « procédures bâillons » en France, in E. CHEVALIER, C. BOYER-CAPELLE (dir.), *Contentieux stratégique* (LEXISNEXIS), 2021 ;
- Peines et sensibilité(s), in RERDH, *Dura lex, sed lex*, actes du colloque organisé par le Réseau européen de recherche en droits de l'Homme les 17 et 18 octobre 2019 à l'Université de Limoges, 2021, à paraître.
- « Liberté d'expression », in D. THARAUD, C. BOYER-CAPELLE (dir.), *Dictionnaire de l'égalité et de la non-discrimination* (L'HARMATTAN), 2021 ;
- Dix ans de QPC en droit pénal de l'expression et de la communication, Conseil Constitutionnel – Rapport « QPC 2020 » financé par le Conseil constitutionnel, 2020 (rédacteur du rapport, auteur de 14 contributions) – Avec N. DROIN, L. FRANÇOIS, B. NICAUD, D. ROETS.

Communications à des colloques et manifestations scientifiques :

- « L'influence de l'opinion publique sur la Justice », Journée du jeune barreau de Caen, vendredi 23 septembre 2022 ;
- « Les discours de haine dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse », colloque « Les discours de haine » organisé par M. Baptiste NICAUD pour l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ), Université de Limoges, les 17 et 18 février 2022.
- « Cyberharcèlement et Droit pénal », conférence organisée par les étudiants du module PPP « Enseignant-chercheur » de la Licence Droit 2^{ème} année le 9 mars 2020 à l'Université de Limoges.
- « Peines et sensibilité(s) », colloque *Dura lex, sed lex* organisé par le Réseau européen de recherche en droits de l'Homme les 17 et 18 octobre 2019 à l'Université de Limoges.
- « Droit pénal et liberté d'expression », conférence organisée par le laboratoire OMIJ le 25 octobre 2018 à l'Université de Limoges.

Autres activités de recherche :

- Codirection scientifique du colloque « Pornographie et Droit » organisé à Limoges les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 par le Réseau européen de recherche en droits de l'Homme, actes publiés aux éditions Mare et Martin, janvier 2020.

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES

Depuis 2021 : Membre du comité scientifique de la revue *Les Cahiers du RERDH*.

Depuis 2011 : Membre de l'association « Réseau européen de recherche en droits de l'Homme ». Participation aux activités scientifiques.

2016-2017 : Secrétaire général adjoint de l'association « Réseau européen de recherche en droits de l'Homme ». Organisation de réunions d'information et de conseil aux étudiants souhaitant préparer une thèse en coordination avec l'école doctorale. Co-organisation et co-direction scientifique d'un colloque intitulé « Pornographie et Droit ». Recherche de financement et prises de contact avec les intervenants.